



MAIRIE DE PORTIRAGNES

AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE - MARCHÉ D'ASSISTANCE À MAITRISE D'OUVRAGE

Construction d'une nouvelle Mairie

1) Identification de l'organisme acheteur :

Commune de Portiragnes - Hôtel de Ville - Avenue Jean Moulin - 34420 PORTIRAGNES
Tél. : 04 67 90 94 44 - Fax : 04 67 90 87 00 - Courriel : courrier@ville-portiragnes.fr
Représentée par Madame Gwendoline CHAUDOIR - Maire.

2) Objet du marché : Mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage

Mission de conduite d'opération pour la construction d'une nouvelle Mairie et l'aménagement d'un parvis.

Surface Utile de la construction : 1 070 m² environ.

Enveloppe financière affectée aux travaux : 2 000 000 euros HT.

Les travaux seront effectués en une seule tranche sur une durée maximale de 11 mois (réception des travaux pour avril 2018). Le projet sera conduit de manière exemplaire en matière de développement durable, de confort thermique et d'économie d'énergie.

Refus des variantes.

La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC : non.

Prestations divisées en lots : non.

Durée du marché ou délai d'exécution : 33 mois à compter de la notification du marché.

Date prévisionnelle de début des prestations : Juin 2016.

Cautionnement et garanties exigés : il ne sera exigé aucun cautionnement particulier, ni retenue de garantie.

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent : le financement du marché sera assumé par la commune de Portiragnes, budget général pris en sa section investissement, abondé par ressources propres et dotations. Subventions escomptées dans le cadre de la DETR.

Il sera procédé au paiement des sommes dues au titre du présent marché dans un délai de 30 jours à compter du point de départ tel que définis à l'article 2 du décret no2013-269 du 29 mars 2013 relatif à la lutte contre les retards de paiement dans les contrats de la commande publique et dans selon le régime juridique fixé par ce décret.

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché : il ne sera imposé aucune forme particulière de groupement.

L'exécution du marché est soumise à d'autres conditions particulières : non.

Unité monétaire utilisée, l'euro.

3) Caractéristiques principales de la mission :

La mission de Conduite d'Opération sera décomposée en trois phases :

- Assistance en Phase de Conception (APC)
- Assistance en Phase Travaux (APT)
- Assistance en Phase Garantie de parfait achèvement (APG)

Le marché de maîtrise d'œuvre est en cours d'attribution après réalisation d'un concours d'architecture.

Le point de départ de la phase Assistance en Phase Etudes (APE) sera le début de l'APS de la maîtrise d'œuvre et comprendra l'organisation des consultations des différents intervenants (bureau de contrôle technique, CSPS, OPC, etc.) et le suivi des études jusqu'à la signature des marchés de travaux.

L'assistance en Phase Travaux comprendra notamment la participation à l'ensemble des réunions de chantier avec le suivi de tous les opérateurs et la validation des différentes situations de travaux des entreprises et des certificats de paiement établis par la maîtrise d'œuvre. Cette Phase prendra fin après la remise au maître d'ouvrage des Dossiers des Ouvrages Exécutés, la validation de l'ensemble des Décomptes généraux définitifs et la levée des réserves.

L'Assistance en Phase Garantie de parfait Achèvement comprendra le suivi de toutes les interventions de la maîtrise d'œuvre et des entreprises jusqu'à la fin de la plus tardive des deux dates suivantes : la fin de la période de garantie de parfait achèvement ou celle correspondant à la levée de la dernière réserve.

4) Composition de l'équipe candidate :

Les candidats peuvent se présenter à titre individuel ou sous la forme d'un groupement.

Le candidat devra disposer, par lui-même ou par ses cotraitants de compétences en connaissance des marchés publics de bâtiment, d'économie de la construction et de démarche de développement durable.

Les candidats ou membres du groupement pourront être titulaires d'une ou de plusieurs des compétences ci-dessus et devront en justifier par la production de références ou de certificats de qualification et d'attestations d'assurance.

5) Conditions de participation :

Critères de sélection des candidatures :

- Candidats ayant fourni l'ensemble des renseignements, documents et déclaration sur l'honneur demandés, dûment remplis et signés ;
- Candidats dont les garanties professionnelles, techniques et financières par rapport à la prestation objet de la consultation sont suffisantes.

Situation juridique - références requises :

- Lettre de candidature et habilitation du mandataire par ses cotraitants (formulaire DC1).
- Déclaration du candidat (formulaire DC2).
- Pour chaque candidat ou membre du groupement : preuve d'une assurance pour les risques professionnels.
- Copie du jugement en cas de redressement judiciaire
- Extrait KBIS de moins de 3 mois pour les sociétés
- Pour les architectes : attestation d'inscription à l'ordre ou pour les architectes étrangers, preuve d'une autorisation d'exercice.

Références professionnelles et capacité technique :

- Présentation des moyens humains et matériels du candidat et notamment de l'importance du personnel d'encadrement.
- Présentation d'une liste des principaux services effectués en missions d'assistance à maîtrise d'ouvrage et de conduite d'opération
- Indication des titres d'études et professionnels de l'opérateur économique et/ou des cadres de l'entreprise.

6) Critères d'attribution :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous :

- Valeur technique appréciée à partir du Mémoire Technique : 50 %
- Qualité des compétences et des références présentées : 20 %
- Prix des prestations : 30 %

7) Type de procédure :

Procédure adaptée (art. 27 du CMP).

Le maître d'ouvrage pourra attribuer le marché public sur la base des offres initiales sans négociation.

Date limite de réception des offres/candidatures : **lundi 27 juin 2016 à 17 heures** délai de rigueur.

Délai minimum de validité des offres : 90 jours à compter de la date limite de réception des offres.

8) Conditions de remise des offres/candidatures :

Conformément à l'article 41 du CMP, les modes de transmission des offres/candidatures choisis sont les suivants, au choix des candidats :

- Pour les offres/candidatures remises sur support papier à l'adresse indiquée ci-avant, les modalités de remise des plis sont les suivantes : lettre recommandée avec demande d'avis de réception postal ou remise par porteur. Le pli devra porter la mention " MAPA - Mission de conduite d'opération pour la construction d'une nouvelle mairie - Ne pas ouvrir".
- Pour les offres/candidatures remises par voie électronique, sur le site <http://www.midilibre-marchespublics.com> sur simple inscription gratuite.

9) Adresse à laquelle les offres/candidatures doivent être envoyées :

Mairie de Portiragnes.

Correspondant : Madame le Maire, Hôtel de Ville – Avenue Jean Moulin - 34420 PORTIRAGNES

Tél. : 04 67 90 94 44 - Fax : 04 67 90 87 00 - Adresse internet : <http://www.midilibre-marchespublics.com>

10) Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif peuvent être obtenus :

Correspondant : Mr Jean-Marc DIETRICH – Directeur Général des Services - Hôtel de Ville – Avenue Jean Moulin - 34420 PORTIRAGNES - Tél. : 04 67 90 94 44 - Fax : 04 67 90 87 00 - Courriel : dgs@ville-portiragnes.fr

11) Procédures de recours :

Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal administratif de Montpellier - 6, rue Pitot 34063 Montpellier Cedex 2

Tél. : 04 67 54 81 00 - Télécopieur : 04 67 54 74 10 - Courriel : greffe.ta-montpellier@juradm.fr

Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours :

Greffe du Tribunal administratif de Montpellier - 6, rue Pitot 34063 Montpellier Cedex 2

Tél. : 04 67 54 81 00 - Télécopieur : 04 67 54 74 10 - Courriel : greffe.ta-montpellier@juradm.fr

12) Date d'envoi de l'avis à la publication :

Envoi au Midi-Libre, le 07 juin 2016